

Accueillants familiaux

À laurent.provot@franceaf.fr <laurent.provot@franceaf.fr>

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu, et je vous en remercie, me faire part de votre souhait de voir mieux reconnu le rôle des accueillants familiaux qui remplissent une mission discrète mais néanmoins indispensable auprès des plus vulnérables d'entre nous.

C'est bien volontiers que j'ai relayé cette attente auprès du gouvernement.

Vous trouverez copie de cette intervention ci-après.

Vous pourrez transmettre mes remerciements personnels à ces familles accueillantes pour le réconfort physique et moral qu'elles peuvent apporter à toutes les personnes qui évitent ainsi les établissements.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Thibault BAZIN
Député de Meurthe-et-Moselle

Monsieur le Ministre,

Je viens me faire le porte-parole des accueillants familiaux qui ont la nette impression d'être oubliés lors de cette crise alors qu'ils jouent un rôle important auprès des plus fragiles d'entre nous, à savoir les personnes en difficultés du fait de l'âge ou du handicap.

Ils apportent en effet leur présence permanente (24 heures sur 24, 7 jours sur 7, toute l'année) et des soins adaptés et sécurisants à ces personnes fragiles, leur assurant un bien-être physique et moral.

Ils ont bien souvent dû faire face à cette crise sans les protections nécessaires, notamment les masques.

Pour certains l'état d'urgence sanitaire a entraîné une interruption ou une annulation des accueils et pour eux, aucun plan d'indemnisation n'est prévu.

Ils souffrent donc d'un manque de reconnaissance et de considération professionnelle alors même que les soins qu'ils offrent permettent aux personnes qu'elles gardent de se trouver épargnées par l'épidémie contrairement à ce qui se passe dans les établissements.

Je viens donc vous demander, Monsieur le Ministre, ce que le gouvernement envisage de faire pour assurer une meilleure reconnaissance à ces personnes si souvent oubliées.

En vous remerciant de ce que vous pourrez faire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Thibault BAZIN
Député de Meurthe-et-Moselle

Ce message, ainsi que les pièces jointes, sont établis, sous la seule responsabilité de l'expéditeur, à l'intention exclusive de ses destinataires ; ils peuvent contenir des informations confidentielles. Toute publication, utilisation ou diffusion doit être autorisée préalablement.

Ce message a fait l'objet d'un traitement anti-virus.
Il est rappelé que tout message électronique est susceptible d'altération au cours de son acheminement sur Internet.

Vous pouvez consulter le site de l'Assemblée nationale à l'adresse suivante : <http://www.assemblee-nationale.fr>